

Pour diffusion immédiate

Sacs de plastique : De nouveau acceptés dans le bac à récupération

Saint-Étienne-des-Grès, le 31 mars 2022 – Bonne nouvelle pour le recyclage en Mauricie. Les sacs et pellicules de plastiques souples sont à nouveau bienvenus dans nos bacs à récupération.

Lors de la récente crise du recyclage alors que les marchés internationaux s'étaient fermés aux importations des pellicules plastiques, le centre de tri de Récupération Mauricie avait dû se résoudre à se départir de celles-ci durant plusieurs mois, faute alors de marché. C'est maintenant chose du passé et des entreprises canadiennes sont en mesure de valoriser les sacs de plastique récupérés. Ceux-ci sont transformés sous forme plastique granulée de haute qualité prête à être intégrées dans des procédés de fabrication de nouveaux produits de plastique.

Énergycycle et son partenaire Récupération Mauricie privilégient des filières de recyclage locales ou nationales dans la mesure du possible. Chez nous, 70 % du contenu du bac à récupération est recyclé en Amérique du Nord. Plus près de nous, en Mauricie, l'entreprise Kruger à Trois-Rivières recycle une grande majorité du carton et papier provenant de notre centre de tri et Soleno Recyclage à Yamachiche prend en charge les contenants rigides de polyéthylène pour les transformer en drain de plastique durable.

Michel Angers, président d'Énergycycle (Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie) : « Nous sommes heureux de pouvoir annoncer aux citoyens qu'une solution canadienne existe pour le recyclage des sacs de plastique et ainsi être en mesure d'offrir une valeur ajoutée au geste de récupération que posent quotidiennement les citoyens ».

En terminant, rappelons que le meilleur geste demeure la réduction à la source : refuser les sacs à usage unique et intégrer l'habitude d'utiliser les sacs réutilisables.

-30 -

Source et information :

Sylvie Gamache, conseillère en communications
(819) 692-7786 | sgamache@energycycle.ca